

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Numéro SIRET
20002341400119**

**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT REGIE DE
L'ASSAINISSEMENT**

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE GESTION COMPTABLE ROUEN

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : REGIE DE L'ASSAINISSEMENT (2)

ANNEE 2026

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales	
Modalités de vote du budget	3
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10
III - Vote du budget	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20
IV - Annexes	
A - Eléments du bilan	
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	21
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	22
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	31
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	33
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	34
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	35
A3.2 - Etalement des provisions	36
A4.1 - Equilibre des opérations financières	37
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	38
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	39
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	40
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	41
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	45
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	46
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
D - Arrêté et signatures	
D - Arrêté et signatures	47

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement).

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXPLOITATION		
	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	54 014 393,00
	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00
		0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTÉ (2)	(si déficit) 0,00
		(si excédent) 0,00
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	54 014 393,00
		54 014 393,00
INVESTISSEMENT		
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	26 274 900,00
	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00
		0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (2)	(si solde négatif) 0,00
		(si solde positif) 0,00
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	26 274 900,00
		26 274 900,00
TOTAL		
	TOTAL DU BUDGET (3)	80 289 293,00
		80 289 293,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	22 425 274,00	0,00	27 710 042,00	27 710 042,00	27 710 042,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	7 809 822,00	0,00	8 101 609,00	8 101 609,00	8 101 609,00
014	Atténuations de produits	630 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	425 010,00	0,00	345 010,00	345 010,00	345 010,00
Total des dépenses de gestion des services		31 290 106,00	0,00	36 156 661,00	36 156 661,00	36 156 661,00
66	Charges financières	105 290,00	0,00	85 630,00	85 630,00	85 630,00
67	Charges exceptionnelles	2 175 500,00	0,00	2 730 500,00	2 730 500,00	2 730 500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	400 000,00		580 000,00	580 000,00	580 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		33 970 896,00	0,00	39 552 791,00	39 552 791,00	39 552 791,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	371 475,00		1 782 302,00	1 782 302,00	1 782 302,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	12 684 300,00		12 679 300,00	12 679 300,00	12 679 300,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		13 055 775,00		14 461 602,00	14 461 602,00	14 461 602,00
TOTAL		47 026 671,00	0,00	54 014 393,00	54 014 393,00	54 014 393,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	54 014 393,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	44 089 866,00	0,00	51 070 594,00	51 070 594,00	51 070 594,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	293 305,00	0,00	300 299,00	300 299,00	300 299,00
Total des recettes de gestion des services		44 413 171,00	0,00	51 400 893,00	51 400 893,00	51 400 893,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00	13 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		44 426 171,00	0,00	51 413 893,00	51 413 893,00	51 413 893,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	2 600 500,00		2 600 500,00	2 600 500,00	2 600 500,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		2 600 500,00		2 600 500,00	2 600 500,00	2 600 500,00
TOTAL		47 026 671,00	0,00	54 014 393,00	54 014 393,00	54 014 393,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	54 014 393,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	11 861 102,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.
---	---------------	---

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RE\ 042 ; RI\ 040 = DE\ 042 ; DI\ 041 = RI\ 041 ; DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES					II
					A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	1 493 543,00	0,00	1 860 600,00	1 860 600,00	1 860 600,00
21	Immobilisations corporelles	6 363 750,00	0,00	8 021 800,00	8 021 800,00	8 021 800,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	10 647 500,00	0,00	12 024 400,00	12 024 400,00	12 024 400,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	18 504 793,00	0,00	21 906 800,00	21 906 800,00	21 906 800,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 867 400,00	0,00	1 767 600,00	1 767 600,00	1 767 600,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 867 400,00	0,00	1 767 600,00	1 767 600,00	1 767 600,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	20 372 193,00	0,00	23 674 400,00	23 674 400,00	23 674 400,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 600 500,00		2 600 500,00	2 600 500,00	2 600 500,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	2 600 500,00		2 600 500,00	2 600 500,00	2 600 500,00
	TOTAL	22 972 693,00	0,00	26 274 900,00	26 274 900,00	26 274 900,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (1)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	26 274 900,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	315 000,00	0,00	2 337 712,00	2 337 712,00	2 337 712,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	9 601 918,00	0,00	9 475 586,00	9 475 586,00	9 475 586,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	9 916 918,00	0,00	11 813 298,00	11 813 298,00	11 813 298,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REGIE DE L'ASSAINISSEMENT - REGIE DE L'ASSAINISSEMENT - BP - 2026

45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	9 916 918,00	0,00	11 813 298,00	11 813 298,00	11 813 298,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	371 475,00		1 782 302,00	1 782 302,00	1 782 302,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	12 684 300,00		12 679 300,00	12 679 300,00	12 679 300,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	13 055 775,00		14 461 602,00	14 461 602,00	14 461 602,00
	TOTAL	22 972 693,00	0,00	26 274 900,00	26 274 900,00	26 274 900,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	26 274 900,00
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	11 861 102,00
---	---------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE 023 + DE 042 - RE 042$ ou solde de l'opération $RI 021 + RI 040 - DI 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE DU BUDGET			B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	27 710 042,00		27 710 042,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	8 101 609,00		8 101 609,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	345 010,00		345 010,00
66	Charges financières	85 630,00	0,00	85 630,00
67	Charges exceptionnelles	2 730 500,00	200 000,00	2 930 500,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	580 000,00	12 479 300,00	13 059 300,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 782 302,00	1 782 302,00
Dépenses d'exploitation – Total		39 552 791,00	14 461 602,00	54 014 393,00

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	54 014 393,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	2 600 500,00	2 600 500,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 767 600,00	0,00	1 767 600,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	1 860 600,00	0,00	1 860 600,00
21	Immobilisations corporelles (6)	8 021 800,00	0,00	8 021 800,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	12 024 400,00	0,00	12 024 400,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		23 674 400,00	2 600 500,00	26 274 900,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	26 274 900,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	30 000,00		30 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	51 070 594,00		51 070 594,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	300 299,00		300 299,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	13 000,00	2 600 500,00	2 613 500,00
78	Reprise amort., dépreciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		51 413 893,00	2 600 500,00	54 014 393,00

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	54 014 393,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	2 337 712,00	0,00	2 337 712,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	9 475 586,00	0,00	9 475 586,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	200 000,00	200 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		12 479 300,00	12 479 300,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		1 782 302,00	1 782 302,00
Recettes d'investissement – Total		11 813 298,00	14 461 602,00	26 274 900,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	26 274 900,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				III A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	22 425 274,00	27 710 042,00	27 710 042,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	1 740 141,00	1 593 053,00	1 593 053,00
6062	Produits de traitement	265 500,00	260 500,00	260 500,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	234 900,00	267 400,00	267 400,00
6064	Fournitures administratives	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6066	Carburants	129 100,00	143 000,00	143 000,00
6068	Autres matières et fournitures	92 000,00	105 560,00	105 560,00
611	Sous-traitance générale	9 383 025,00	9 614 171,00	9 614 171,00
6135	Locations mobilières	71 480,00	71 480,00	71 480,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	178 000,00	178 000,00	178 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	6 448 500,00	6 999 000,00	6 999 000,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	614 740,00	697 615,00	697 615,00
61551	Entretien matériel roulant	194 500,00	212 500,00	212 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	106 000,00	106 000,00	106 000,00
6156	Maintenance	246 400,00	262 090,00	262 090,00
6168	Autres	170 000,00	181 000,00	181 000,00
617	Etudes et recherches	95 000,00	80 000,00	80 000,00
618	Divers	143 520,00	134 140,00	134 140,00
6222	Commissions recouvrement redevance	158 000,00	158 000,00	158 000,00
6226	Honoraires	32 000,00	32 000,00	32 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	20 000,00	19 600,00	19 600,00
6228	Divers	246 000,00	235 000,00	235 000,00
6231	Annonces et insertions	21 500,00	21 140,00	21 140,00
6236	Catalogues et imprimés	500,00	500,00	500,00
6241	Transports sur achats	100,00	100,00	100,00
6248	Divers	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6251	Voyages et déplacements	3 000,00	4 000,00	4 000,00
6257	Réceptions	4 200,00	5 230,00	5 230,00
6261	Frais d'affranchissement	9 000,00	9 000,00	9 000,00
6262	Frais de télécommunications	101 000,00	64 000,00	64 000,00
627	Services bancaires et assimilés	400,00	380,00	380,00
6281	Concours divers (cotisations)	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6282	Frais de gardiennage	4 730,00	4 730,00	4 730,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	51 300,00	51 300,00	51 300,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	1 507 136,00	1 556 843,00	1 556 843,00
6288	Autres	42 000,00	43 400,00	43 400,00
63512	Taxes foncières	66 984,00	68 994,00	68 994,00
6353	Impôts indirects	25 500,00	500,00	500,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	0,00	1 800,00	1 800,00
6358	Autres droits	3 118,00	13 250,00	13 250,00
63713	Redevance pour la performance des systém	0,00	4 498 766,00	4 498 766,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	7 809 822,00	8 101 609,00	8 101 609,00
6211	Personnel intérimaire	50 000,00	50 000,00	50 000,00
6411	Salaires, appointements, commissions	7 456 381,00	7 728 626,00	7 728 626,00
6472	Versements aux comités d'entreprise	91 741,00	93 367,00	93 367,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	20 000,00	23 830,00	23 830,00
648	Autres charges de personnel	191 700,00	205 786,00	205 786,00
014	Atténuations de produits (7)	630 000,00	0,00	0,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	630 000,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	425 010,00	345 010,00	345 010,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	425 010,00	345 010,00	345 010,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		31 290 106,00	36 156 661,00	36 156 661,00
66	Charges financières (b) (8)	105 290,00	85 630,00	85 630,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	80 000,00	65 000,00	65 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-2 210,00	-1 870,00	-1 870,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	20 000,00	15 000,00	15 000,00
666	Pertes de change	5 000,00	5 000,00	5 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6688	Autre	2 500,00	2 500,00	2 500,00
67	Charges exceptionnelles (c)	2 175 500,00	2 730 500,00	2 730 500,00
6711	Pénalités de retard sur marchés	250,00	250,00	250,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	250,00	150 250,00	150 250,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	150 000,00	220 000,00	220 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	2 025 000,00	2 360 000,00	2 360 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	400 000,00	580 000,00	580 000,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	400 000,00	580 000,00	580 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		33 970 896,00	39 552 791,00	39 552 791,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	371 475,00	1 782 302,00	1 782 302,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)</i>	12 684 300,00	12 679 300,00	12 679 300,00
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	200 000,00	200 000,00	200 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	12 484 300,00	12 479 300,00	12 479 300,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		13 055 775,00	14 461 602,00	14 461 602,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		13 055 775,00	14 461 602,00	14 461 602,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		47 026 671,00	54 014 393,00	54 014 393,00
+				
		RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00	
+				
		D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (13)	0,00	
=				
		TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	54 014 393,00	

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	6 560,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	8 770,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-1 870,00

- (1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				III
				A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	30 000,00	30 000,00	30 000,00
64198	Autres remboursements	30 000,00	30 000,00	30 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	44 089 866,00	51 070 594,00	51 070 594,00
704	Travaux	3 100 000,00	3 400 000,00	3 400 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	39 346 250,00	46 564 814,00	46 564 814,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	630 000,00	0,00	0,00
7062	Redevances assainissement non collectif	26 000,00	26 000,00	26 000,00
7068	Autres prestations de services	790 000,00	882 000,00	882 000,00
7083	Locations diverses	473,00	0,00	0,00
70871	Remb. frais par coll. de rattachement	17 143,00	17 780,00	17 780,00
7088	Autres produits activités annexes	180 000,00	180 000,00	180 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	293 305,00	300 299,00	300 299,00
7588	Autres	293 305,00	300 299,00	300 299,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		44 413 171,00	51 400 893,00	51 400 893,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	13 000,00	13 000,00	13 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	5 000,00	5 000,00	5 000,00
778	Autres produits exceptionnels	8 000,00	8 000,00	8 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		44 426 171,00	51 413 893,00	51 413 893,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	2 600 500,00	2 600 500,00	2 600 500,00
777	Quote-part subv invest transf cpt résul	2 600 500,00	2 600 500,00	2 600 500,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 600 500,00	2 600 500,00	2 600 500,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		47 026 671,00	54 014 393,00	54 014 393,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (10)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	54 014 393,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				III B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	1 493 543,00	1 860 600,00	1 860 600,00
2031	Frais d'études	1 105 943,00	1 590 000,00	1 590 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	387 600,00	270 600,00	270 600,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	6 363 750,00	8 021 800,00	8 021 800,00
2111	Terrains nus	72 900,00	2 002 500,00	2 002 500,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	15 000,00	60 000,00	60 000,00
21451	Aménagt Bât. d'exploitation sol autrui	1 600 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	2 570 000,00	2 600 000,00	2 600 000,00
21562	Service d'assainissement	976 000,00	976 000,00	976 000,00
2182	Matériel de transport	1 036 000,00	715 800,00	715 800,00
2183	Matériel de bureau et informatique	61 000,00	40 250,00	40 250,00
2184	Mobilier	20 000,00	10 000,00	10 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	12 850,00	17 250,00	17 250,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	10 647 500,00	12 024 400,00	12 024 400,00
2313	Constructions	655 000,00	735 000,00	735 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	9 992 500,00	11 289 400,00	11 289 400,00
Total des dépenses d'équipement		18 504 793,00	21 906 800,00	21 906 800,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 867 400,00	1 767 600,00	1 767 600,00
1641	Emprunts en euros	1 030 000,00	970 000,00	970 000,00
1643	Emprunts en devises	7 400,00	7 600,00	7 600,00
1681	Autres emprunts	830 000,00	790 000,00	790 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 867 400,00	1 767 600,00	1 767 600,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		20 372 193,00	23 674 400,00	23 674 400,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	2 600 500,00	2 600 500,00	2 600 500,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	2 600 500,00	2 600 500,00	2 600 500,00
139111	Sub. équipt cpté résult. Agence de l'eau	1 550 000,00	1 550 000,00	1 550 000,00
139118	Sub. équipt cpté résult. Autres	21 000,00	21 000,00	21 000,00
13912	Sub. équipt cpté résult. Régions	10 000,00	10 000,00	10 000,00
13913	Sub. équipt cpté résult. Départements	905 000,00	905 000,00	905 000,00
13914	Sub. équipt cpté résult. Communes	3 500,00	3 500,00	3 500,00
13915	Sub. équipt cpté résult. Groupements	35 000,00	35 000,00	35 000,00
13917	Sub. équipt cpté résult. Budget communaut des tiers	6 000,00	6 000,00	6 000,00
139188		70 000,00	70 000,00	70 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		2 600 500,00	2 600 500,00	2 600 500,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		22 972 693,00	26 274 900,00	26 274 900,00
(= Total des dépenses réelles et d'ordre)				

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (10)	0,00

=

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
		TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		26 274 900,00

(1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				III
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	315 000,00	2 337 712,00	2 337 712,00
13111	Subv. équip't Agence de l'eau	315 000,00	2 337 712,00	2 337 712,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	9 601 918,00	9 475 586,00	9 475 586,00
1641	Emprunts en euros	9 601 918,00	9 475 586,00	9 475 586,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	9 916 918,00	11 813 298,00	11 813 298,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	9 916 918,00	11 813 298,00	11 813 298,00
021	Virement de la section d'exploitation	371 475,00	1 782 302,00	1 782 302,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	12 684 300,00	12 679 300,00	12 679 300,00
2111	Terrains nus	200 000,00	200 000,00	200 000,00
28031	Frais d'études	20 000,00	15 500,00	15 500,00
28033	Frais d'insertion	2 000,00	2 000,00	2 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	90 000,00	90 000,00	90 000,00
28128	Aménagement Autres terrains	500,00	500,00	500,00
28131	Bâtiments	522 000,00	522 000,00	522 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	1 841 300,00	1 841 300,00	1 841 300,00
28145	Aménagements construction sol d'autrui	800,00	800,00	800,00
28151	Installations complexes spécialisées	350 000,00	350 000,00	350 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	7 165 000,00	7 165 000,00	7 165 000,00
28154	Matériel industriel	23 000,00	23 000,00	23 000,00
28155	Outilage industriel	1 451 300,00	1 451 300,00	1 451 300,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	620 000,00	619 500,00	619 500,00
28157	Aménagement matériel industriel	6 500,00	6 500,00	6 500,00
28173	Constructions (mise à disposition)	80 200,00	80 200,00	80 200,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	50 000,00	50 000,00	50 000,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	3 000,00	3 000,00	3 000,00
28181	Installations générales, agencements	12 500,00	12 500,00	12 500,00
28182	Matériel de transport	180 000,00	180 000,00	180 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	45 000,00	45 000,00	45 000,00
28184	Mobilier	6 200,00	6 200,00	6 200,00
28188	Autres	15 000,00	15 000,00	15 000,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	13 055 775,00	14 461 602,00	14 461 602,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	13 055 775,00	14 461 602,00	14 461 602,00
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	22 972 693,00	26 274 900,00	26 274 900,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
+	

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (9)			0,00
=				
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				26 274 900,00

(1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES		IV	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		A1.1	

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
4529	30/06/2025	15 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		15 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Nominal (2)	Date du premier remboursement	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuel	Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)											
														Emprunts et dettes à l'origine du contrat											
163 Emprunts obligataires (Total)						0,00																			
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)						14 684 717,29																			
1641 Emprunts en euros (total)						14 550 560,85																			
17402/03/01 (FTRY01ASS) C098367 (2015STEPCA)	SOCIETE GENERALE CREDIT AGRICOLE CORPORATE & INVESTMENT BANK CAFFIL	28/11/2001 02/02/2015 29/11/2015 10/07/2007	30/12/2009 30/11/2015 01/02/2009 01/02/2010	30/01/2010 14 000 000,00 194 255,25	F V F	FIXE EURIBOR3M FIXE	4,900 0,771 4,760	5,015 0,895 4,761		M T A	C C P	O O O	A-1 A-1 A-1												
1643 Emprunts en devises (total)						134 156,44																			
MON268157CHF/MON255548CHF (FTR)	DEXIA CREDIT LOCAL	10/11/2005	01/11/2009	01/02/2010	134 156,44	F	FIXE	3,170	4,231		T	P	O	A-4											
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)						0,00																			
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)						0,00																			
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)						0,00																			
1675 Dettes différentes aux marchés de partenariat (total)						0,00																			
1678 Autres emprunts et dettes (total)						0,00																			
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)						13 297 054,00																			
1681 Autres emprunts (total)						13 297 054,00																			

REGIE DE L'ASSAINISSEMENT - REGIE DE L'ASSAINISSEMENT - BP - 2026

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation ⁽¹⁾	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt ⁽³⁾	Index (4)	Enprunts et dettes à l'origine du contrat			Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Taux initial	Niveau de taux (5)	Taux actuel				
10102151/01 (FDUCLAIR)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	26/02/2009	02/11/2009	02/11/2010	76 365,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
10185811/01 (2011-3)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	02/06/2010	06/07/2011	25/07/2012	74 250,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
10185921/01 (2011-1)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	15/06/2010	01/03/2011	29/02/2012	12 609,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
10192601/01 (2011-2)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	15/06/2010	24/03/2011	23/03/2012	44 054,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
10242931/01 (2011-5)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	01/01/2011	15/12/2011	25/11/2012	80 798,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
10257471/01 (2011-4)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	02/05/2011	29/07/2011	25/07/2012	87 033,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
10257991/01 (12A0002)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	15/03/2011	15/03/2012	25/03/2013	26 922,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
10261911/01 (11E0003)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	01/08/2011	29/10/2011	25/10/2012	144 703,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
10262131/01 (12A0001)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	13/04/2011	13/03/2012	25/03/2013	62 121,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
10270271/01 (12A0006)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	15/03/2011	05/09/2012	25/09/2013	22 607,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
10271001/01 (12A0008)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	15/03/2011	05/09/2012	25/05/2013	79 345,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
10271011/01 (12A0004)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	15/03/2011	05/09/2012	12/09/2013	46 706,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
10272231/01 (11E0002)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	02/08/2011	13/10/2011	25/10/2012	86 684,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
10311961/01 (12A0007)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	15/03/2011	05/09/2012	01/08/2013	22 167,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
10330111/01 (12A0011)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	15/03/2012	05/10/2012	10/10/2013	45 238,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
10330171/01 (12A0009)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	15/03/2012	05/09/2012	10/09/2013	57 133,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
10338771/01 (12A0005)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	15/03/2012	05/08/2012	05/08/2013	26 670,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
10360451/01 (12A0010)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	15/03/2012	05/10/2012	22/10/2013	40 673,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
10371951/01 (12A0012)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	15/03/2012	05/11/2012	14/11/2013	18 188,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
10383881/01 (13A0002)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	21/12/2012	23/04/2013	25/04/2014	42 391,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1

REGIE DE L'ASSAINISSEMENT - REGIE DE L'ASSAINISSEMENT - BP - 2026

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation ⁽¹⁾	Nominal (2)	Date du premier remboursement	Emprunts et dettes à l'origine du contrat							
						Type de taux d'intérêt ⁽³⁾	Index (4)	Niveau de taux ⁽⁵⁾	Taux actueliel	Taux initial	Périodicité des remboursements ⁽⁶⁾	Profil d'amortissement ⁽⁷⁾	Possibilité de remboursement anticipé O/N
10383961/01 (13A0003)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	21/12/2012	23/04/2013	25/04/2014	13 176,00	F	FIXE	0,000	0,000	A	P	O	A-1
10393311/01 (13A0001)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	30/01/2013	26/02/2013	25/02/2014	140 330,00	F	FIXE	0,000	0,000	A	P	O	A-1
10398771/01 (13A0004)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	09/04/2013	13/06/2013	25/06/2014	39 323,00	F	FIXE	0,000	0,000	A	P	O	A-1
10420261/01 (13A0005)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	17/12/2013	17/12/2013	25/12/2014	37 812,00	F	FIXE	0,000	0,000	A	P	O	A-1
10443551/01 2013 (14A0001)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	21/10/2013	06/02/2014	25/02/2015	68 561,00	F	FIXE	0,000	0,000	A	P	O	A-1
10452671/01 (14A0003)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	10/12/2013	11/06/2014	25/06/2015	149 913,00	F	FIXE	0,000	0,000	A	P	O	A-1
10458611/01 (14A0002)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	04/12/2013	22/05/2014	25/05/2015	29 104,00	F	FIXE	0,000	0,000	A	P	O	A-1
10474271-01 (14A0004)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	19/05/2014	05/06/2014	25/06/2015	95 064,00	F	FIXE	0,000	0,000	A	P	O	A-1
10477761/01 (14A0007)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	20/03/2014	16/09/2014	25/09/2015	72 215,00	F	FIXE	0,000	0,000	A	P	O	A-1
10485031/01 (14A0008)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	19/05/2014	30/10/2014	25/10/2015	21 603,00	F	FIXE	0,000	0,000	A	P	O	A-1
10488911/01 (14A0005)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	18/06/2014	12/08/2014	25/08/2015	170 142,00	F	FIXE	0,000	0,000	A	P	O	A-1
10488912/01 (15A0005)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	18/06/2014	17/09/2015	16/09/2016	42 534,00	F	FIXE	0,000	0,000	A	P	O	A-1
10489171/01 (14A0006)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	05/06/2014	22/07/2014	25/07/2015	146 778,00	F	FIXE	0,000	0,000	A	P	O	A-1
1048949 (18A0005)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	22/04/2018	23/08/2018	23/08/2019	66 222,00	F	FIXE	0,000	0,000	A	P	O	A-1
1048949 14 (14A0009)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	07/07/2014	18/12/2014	25/12/2015	110 370,00	F	FIXE	0,000	0,000	A	P	O	A-1
10533981/01 (15A0006)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	29/04/2015	29/04/2015	05/10/2016	92 700,00	F	FIXE	0,000	0,000	A	P	O	A-1
1053543 (18A0001)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	19/02/2015	20/06/2018	20/06/2019	80 685,00	F	FIXE	0,000	0,000	A	P	O	A-1
10535431/01 (15A0003)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	17/03/2015	25/08/2015	24/08/2016	403 424,00	F	FIXE	0,000	0,000	A	P	O	A-1
10550611/01 (15A0001)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	23/04/2015	21/07/2015	20/07/2016	27 654,00	F	FIXE	0,000	0,000	A	P	O	A-1
10551401/01 (15A0002)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	23/04/2015	25/08/2015	24/08/2016	49 538,00	F	FIXE	0,000	0,000	A	P	O	A-1

REGIE DE L'ASSAINISSEMENT - REGIE DE L'ASSAINISSEMENT - BP - 2026

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation ⁽¹⁾	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt ⁽³⁾	Index (4)	Enprunts et dettes à l'origine du contrat			Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Taux initial	Niveau de taux (5)	Taux actuel				
10553361/01 (16A0002)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	08/04/2016	04/05/2016	03/05/2017	132 086,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
10553371/01 (15A0004)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	05/06/2015	25/08/2015	24/08/2016	317 500,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
1055340 (18A0006)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	02/08/2016	30/08/2018	30/08/2019	1 553 782,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
10553401 (21A0001)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	01/09/2016	02/03/2021	02/03/2022	1 035 854,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
10553401/01 (16A0005)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	01/09/2016	15/11/2016	07/11/2017	2 589 636,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
10553401/01 (16A0002)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	15/12/2017	20/06/2018	20/06/2019	2 353 159,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
10554421/01 (15A0007)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	24/06/2015	24/06/2015	02/11/2016	70 848,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
10579211/01 (16A0001)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	28/09/2015	26/01/2016	26/01/2017	38 555,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
1058185 (19A0004)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	12/11/2019	20/11/2019	20/11/2020	227 606,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
10615431/01 (16A0003)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	08/04/2016	04/05/2016	03/05/2017	55 165,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
10630551/01 (16A0004)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	06/06/2016	12/10/2016	06/10/2017	85 956,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
10646721/01 (16A0006)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	23/08/2016	06/12/2016	05/12/2017	20 659,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
1065986 (17A0001)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	28/03/2017	08/06/2017	08/06/2018	204 850,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
1069487 (17A0002)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	12/04/2017	07/08/2017	07/08/2018	21 610,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
1069850 (17A0003)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	31/05/2017	11/09/2017	11/09/2018	194 031,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
1070549 (17A0004)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	07/06/2017	11/09/2017	11/09/2018	71 561,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
1073893 (18A0004)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	13/11/2017	29/06/2018	29/06/2019	99 074,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
1074962 (19A0003)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	14/08/2019	21/10/2019	24/10/2020	68 426,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
1074963 20 (20A0001)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	29/07/2020	13/10/2020	13/10/2021	85 806,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
1074964 (19A0001)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	21/12/2018	12/02/2019	12/02/2020	308 110,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1

REGIE DE L'ASSAINISSEMENT - REGIE DE L'ASSAINISSEMENT - BP - 2026

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation ⁽¹⁾	Date du premier remboursement	Nominal ⁽²⁾	Type de taux d'intérêt ⁽³⁾	Index ⁽⁴⁾	Enprunts et dettes à l'origine du contrat			Périodicité des remboursements ⁽⁶⁾	Profil d'amortissement ⁽⁷⁾	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt ⁽⁸⁾
								Taux initial	Niveau de taux ⁽⁵⁾	Taux actuel				
1076720 (19A0002)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	30/05/2018	14/02/2019	14/02/2020	15 292,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
1077430 (18A0003)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	27/04/2018	21/06/2018	21/06/2019	72 084,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
1084693 2021 (21A0002)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	31/05/2021	22/06/2021	22/06/2022	177 283,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
1093190 (22A0002)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	07/09/2021	18/01/2022	18/01/2023	167 182,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
1093192 (22A0003)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	07/09/2021	18/01/2022	18/01/2023	134 953,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
1093717 (22A0004)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	07/09/2021	02/12/2022	02/12/2023	20 543,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	N	A-1
1093717 (24A0001)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	07/09/2021	21/05/2024	25/01/2025	128 128,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	N	A-1
1094651 (22A0001)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	04/11/2021	03/02/2022	03/02/2023	93 500,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					27 981 771,29									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES								IV	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE								A1.2	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Emprunts et dettes au 01/01/N	
								Taux d'intérêt	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)
								Capital	Charges d'intérêt (15)
								Annuité de l'exercice	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		4 742 546,88				976 376,07	61 923,75
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		4 702 127,81				968 794,48	60 731,99
1740/003/001 (FTRY01ASS) C08367 (2015STEPCA) MON268196EUR/0286447 (FJUMIEGE)	N N N	0,00 0,00 0,00	A-1 A-1 A-1	19 307,20 4 666 666,67 16 153,94	0,91 4,91 0,08	F FIXE FIXE	4,900 1.360 4,760	19 307,20 933 333,34 16 153,94	471,96 59 491,18 768,85
1643 Emprunts en devises (total) MON268157CHF/MON255648CHF (FTR)	N	0,00	A-4	40 419,07				7 581,59	1 191,76
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		40 419,07	4,83	F	3,170	7 581,59	1 191,76
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00				0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		6 845 593,46				787 439,12	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		6 845 593,46				787 439,12	0,00
10102151/01 (FDUCLAIR) 10185811/01 (2011-3) 10185921/01 (2011-1) 10192601/01 (2011-2)	N N N N	0,00 0,00 0,00 0,00	A-1 A-1 A-1 A-1	15 273,00 4 950,00 840,60 2 936,98	3,90 0,51 0,16 0,23	F FIXE FIXE FIXE	0,000 0,000 0,000 0,000	3 818,25 4 950,00 840,60 2 936,98	0,00 0,00 0,00 0,00

REGIE DE L'ASSAINISSEMENT - REGIE DE L'ASSAINISSEMENT - BP - 2026

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert (11)	Capital restant dû au 01/01/N (12)	Durée résiduelle (en années) (13)	Type de taux (14)	Index (15)	Emprunts et dettes au 01/01/N		Annuité de l'exercice	
							Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (16)	ICNE de l'exercice	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
10242931/01 (2011-5)	N	0,00	A-1	5 386,58	0,84	FIXE	0,000	5 386,58	0,00	0,00
10257471/01 (2011-4)	N	0,00	A-1	5 802,20	0,58	FIXE	0,000	5 802,20	0,00	0,00
10257991/01 (12A0002)	N	0,00	A-1	3 589,60	1,20	FIXE	0,000	1 794,80	0,00	0,00
10261911/01 (11E0003)	N	0,00	A-1	9 646,82	0,80	FIXE	0,000	9 646,82	0,00	0,00
10262131/01 (12A0001)	N	0,00	A-1	21 742,35	6,20	FIXE	0,000	3 106,05	0,00	0,00
10270271/01 (12A0006)	N	0,00	A-1	3 014,31	1,70	FIXE	0,000	1 507,13	0,00	0,00
10271001/01 (12A0008)	N	0,00	A-1	6 227,51	1,70	FIXE	0,000	3 113,73	0,00	0,00
10271011/01 (12A0004)	N	0,00	A-1	10 579,29	1,41	FIXE	0,000	5 289,67	0,00	0,00
10272231/01 (11E0002)	N	0,00	A-1	26 005,20	5,78	FIXE	0,000	4 334,20	0,00	0,00
10311961/01 (12A0007)	N	0,00	A-1	2 955,60	1,58	FIXE	0,000	1 477,80	0,00	0,00
10330111/01 (12A0011)	N	0,00	A-1	6 031,69	1,78	FIXE	0,000	3 015,87	0,00	0,00
10330171/01 (12A0009)	N	0,00	A-1	7 617,69	1,69	FIXE	0,000	3 808,87	0,00	0,00
10338771/01 (12A0005)	N	0,00	A-1	3 556,00	1,59	FIXE	0,000	1 778,00	0,00	0,00
10360451/01 (12A0010)	N	0,00	A-1	5 423,11	1,81	FIXE	0,000	2 711,53	0,00	0,00
10371951/01 (12A0012)	N	0,00	A-1	2 425,11	1,87	FIXE	0,000	1 212,53	0,00	0,00
10383881/01 (13A0002)	N	0,00	A-1	8 478,16	2,31	FIXE	0,000	2 826,07	0,00	0,00
10383961/01 (13A0003)	N	0,00	A-1	2 635,20	2,31	FIXE	0,000	878,40	0,00	0,00
10393311/01 (13A0001)	N	0,00	A-1	56 132,00	7,15	FIXE	0,000	7 016,50	0,00	0,00
10398771/01 (13A0004)	N	0,00	A-1	7 864,64	2,45	FIXE	0,000	2 621,53	0,00	0,00
10420261/01 (13A0005)	N	0,00	A-1	7 562,40	2,96	FIXE	0,000	2 520,80	0,00	0,00
10443551/01 2013 (14A0001)	N	0,00	A-1	18 282,97	3,09	FIXE	0,000	4 570,73	0,00	0,00
10452671/01 (14A0003)	N	0,00	A-1	39 976,80	3,44	FIXE	0,000	9 994,20	0,00	0,00
10458611/01 (14A0002)	N	0,00	A-1	7 761,03	3,39	FIXE	0,000	1 940,27	0,00	0,00
10474271-01 (14A0004)	N	0,00	A-1	42 778,80	8,43	FIXE	0,000	4 753,20	0,00	0,00
10477761/01 (14A0007)	N	0,00	A-1	19 257,37	3,71	FIXE	0,000	4 814,33	0,00	0,00
10485031/01 (14A0008)	N	0,00	A-1	5 760,80	3,83	FIXE	0,000	1 440,20	0,00	0,00
10488911/01 (14A0005)	N	0,00	A-1	45 371,20	3,61	FIXE	0,000	11 342,80	0,00	0,00
10488912/01 (15A0005)	N	0,00	A-1	14 178,00	4,71	FIXE	0,000	2 835,60	0,00	0,00
10489171/01 (14A0006)	N	0,00	A-1	39 140,80	3,56	FIXE	0,000	9 785,20	0,00	0,00
1048949 (18A0005)	N	0,00	A-1	35 318,40	7,64	FIXE	0,000	4 414,80	0,00	0,00
1048949 14 (14A0009)	N	0,00	A-1	29 432,00	3,96	FIXE	0,000	7 358,00	0,00	0,00

REGIE DE L'ASSAINISSEMENT - REGIE DE L'ASSAINISSEMENT - BP - 2026

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert (11)	Capital restant dû au 01/01/N (12)	Durée résiduelle (en années) (13)	Type de taux (14)	Index (15)	Emprunts et dettes au 01/01/N		Annuité de l'exercice	
							Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (16)	ICNE de l'exercice	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
10533981/01 (15A0006)	N	0,00	A-1	30 900,00	4,76	FIXE	0,000	6 180,00	0,00	0,00
1053543 (18A0001)	N	0,00	A-1	43 032,00	7,47	FIXE	0,000	5 379,00	0,00	0,00
1053543/01 (15A0003)	N	0,00	A-1	107 579,70	4,65	FIXE	0,000	21 515,93	0,00	0,00
10550611/01 (15A0001)	N	0,00	A-1	9 218,00	4,55	FIXE	0,000	1 843,60	0,00	0,00
10551401/01 (15A0002)	N	0,00	A-1	16 512,70	4,65	FIXE	0,000	3 302,53	0,00	0,00
10553361/01 (16A0002)	N	0,00	A-1	52 834,43	5,34	FIXE	0,000	8 805,73	0,00	0,00
1055337/01 (15A0004)	N	0,00	A-1	107 558,75	4,65	FIXE	0,000	21 511,74	0,00	0,00
1055340 (18A0006)	N	0,00	A-1	1 009 958,30	12,66	FIXE	0,000	77 689,10	0,00	0,00
10553401 (21A0001)	N	0,00	A-1	828 683,20	15,17	FIXE	0,000	51 792,70	0,00	0,00
10553401/01 (16A0005)	N	0,00	A-1	1 424 299,80	10,85	FIXE	0,000	129 481,80	0,00	0,00
1055347 (18A0002)	N	0,00	A-1	1 255 018,11	7,47	FIXE	0,000	156 877,27	0,00	0,00
10554421/01 (15A0007)	N	0,00	A-1	23 616,00	4,84	FIXE	0,000	4 723,20	0,00	0,00
105793211/01 (16A0001)	N	0,00	A-1	15 422,03	5,07	FIXE	0,000	2 570,33	0,00	0,00
1058185 (19A0004)	N	0,00	A-1	136 563,62	8,89	FIXE	0,000	15 173,73	0,00	0,00
1061543/01 (16A0003)	N	0,00	A-1	22 065,97	5,34	FIXE	0,000	3 677,67	0,00	0,00
1063655/01 (16A0004)	N	0,00	A-1	34 382,40	5,76	FIXE	0,000	5 730,40	0,00	0,00
1064672/01 (16A0006)	N	0,00	A-1	8 263,57	5,93	FIXE	0,000	1 377,27	0,00	0,00
1068986 (17A0001)	N	0,00	A-1	95 596,64	6,44	FIXE	0,000	13 656,67	0,00	0,00
1069487 (17A0002)	N	0,00	A-1	10 084,64	6,60	FIXE	0,000	1 440,67	0,00	0,00
1069850 (17A0003)	N	0,00	A-1	90 547,80	6,69	FIXE	0,000	12 935,40	0,00	0,00
1070549 (17A0004)	N	0,00	A-1	33 393,16	6,69	FIXE	0,000	4 770,73	0,00	0,00
1073893 (18A0004)	N	0,00	A-1	52 839,49	7,49	FIXE	0,000	6 604,93	0,00	0,00
1074862 (19A0003)	N	0,00	A-1	41 055,62	8,81	FIXE	0,000	4 561,73	0,00	0,00
1074963 20 (20A0001)	N	0,00	A-1	57 204,00	9,78	FIXE	0,000	5 720,40	0,00	0,00
1074964 (19A0001)	N	0,00	A-1	184 865,98	8,11	FIXE	0,000	20 540,67	0,00	0,00
1076720 (19A0002)	N	0,00	A-1	9 175,18	8,12	FIXE	0,000	1 019,47	0,00	0,00
1077430 (18A0003)	N	0,00	A-1	38 450,11	7,47	FIXE	0,000	4 806,27	0,00	0,00
1084693 2021 (21A0002)	N	0,00	A-1	130 007,52	10,48	FIXE	0,000	11 818,87	0,00	0,00
1093190 (22A0002)	N	0,00	A-1	133 745,59	11,05	FIXE	0,000	11 145,47	0,00	0,00
1093192 (22A0003)	N	0,00	A-1	107 962,39	11,05	FIXE	0,000	8 996,87	0,00	0,00
1093717 (22A0004)	N	0,00	A-1	16 434,41	11,92	FIXE	0,000	1 369,53	0,00	0,00

REGIE DE L'ASSAINISSEMENT - REGIE DE L'ASSAINISSEMENT - BP - 2026

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N (11)	Durée résiduelle (en années) (12)	Emprunts et dettes au 01/01/N		Annuité de l'exercice ICNE de l'exercice (16)
					Type de taux (12)	Taux d'intérêt Index (13)	
1093717 (24A0001)	N	0,00	A-1	119 586,13	13,07	FIXE	8 541,87
1094651 (22A0001)	N	0,00	A-1	74 800,01	11,09	FIXE	6 233,33
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00			0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00			0,00
Total général		0,00	11 588 140,34			1 763 815,19	61 923,75
							4 685,73

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB/1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (cest-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX A1.3

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

(1) Dénoter les aménagements de la fonction de conduite en fonction de la charte de bonne conduite, en fonction du risque que l'on élève à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et autres anomalies éventuelles.

(1) Répartir les ensembles selon le type de structure de laux (ue et ar) selon la classification de la chaine de la donnee connue) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant du couvert et la part non couverte.

(4) indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers de 1 à 6 ;

autre ou écart d'indice dont l'un est hors zone euro / G : autres indices euros ou écart d'indice dont l'un est hors zone euro

Euro ou écall d'inices dont l'un est hors zone euro / 3 : écalls d'inices hors zone euro / 0 : autres inices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de cou

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		A1.4	

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits % de l'encours	71 99,65	0 0,00	0 0,00	1 0,35	0 0,00	
	Montant en euros	11 547 721,27		0,00	40 419,07	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits % de l'encours					0 0,00	
	Montant en euros					0,00	

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €	2017-12-18

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Seuil d'amortissement sur un an : 600 ↘ TTC	1	08/10/2018
L	Seuil d'amortissement sur un an : 500 ↘ HT (services assujettis à TVA)	1	08/10/2018
L	Frais relatifs aux documents d'urbanisme	10	08/10/2018
L	Etudes non suivies de réalisation	5	08/10/2018
L	Logiciels	2	08/10/2018
L	Voitures	5	08/10/2018
L	Camions et véhicules industriels	8	08/10/2018
L	Véhicules autonomes d'expérimentation	3	08/10/2018
L	Mobilier	10	08/10/2018
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	08/10/2018
L	Matériel informatique	5	08/10/2018
L	Matériel classique	6	08/10/2018
L	Installations et appareils de chauffage	15	08/10/2018
L	Appareils de levage - ascenseurs	15	08/10/2018
L	Appareils de laboratoire	5	08/10/2018
L	Equipements de garage et ateliers	10	08/10/2018
L	Equipements des cuisines	10	08/10/2018
L	Installations de voirie	25	08/10/2018
L	Matériel et outillage d'incendie et de défense civile	10	08/10/2018
L	Autres agencements et aménagements de terrains	30	08/10/2018
L	Bâtiments légers, abris	10	08/10/2018
L	Agencements et aménagements de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	15	08/10/2018
L	Réseaux câblés	25	08/10/2018
L	Subventions d'équipements versées pour des biens mobiliers, du matériel ou des études	5	08/10/2018
L	Subventions d'équipements versées pour le financement de bâtiments ou d'installations	30	08/10/2018
L	Subventions d'équipements versées pour des projets d'infrastructure d'intérêt national	40	08/10/2018
L	Réseaux d'assainissement	60	08/10/2018
L	Stations d'épuration : ouvrages lourds de génie civil	60	08/10/2018
L	Stations d'épuration : autres ouvrages (bâtiments)	35	08/10/2018
L	Stations d'épuration : fours	20	08/10/2018
L	Station d'épuration : équipements hors fours	15	08/10/2018
L	Pompes, appareils électromécaniques, installations de chauffage et de ventilation	15	08/10/2018
L	Organes de régulation (électronique, capteurs, etc) et de comptage	6	08/10/2018
L	Bâtiments	50	08/10/2018

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECiations	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECiations

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECiations BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECiations SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		192 247,00	192 247,00	0,00	192 247,00
Compte Epargne Temps	0,00		192 247,00	192 247,00	0,00	192 247,00
Dépréciations (2)	580 000,00		815 055,63	1 395 055,63	0,00	1 395 055,63
Admission non valeur	580 000,00		815 055,63	1 395 055,63	0,00	1 395 055,63
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	580 000,00		1 007 302,63	1 587 302,63	0,00	1 587 302,63

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	4 368 100,00	4 368 100,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	14 261 602,00	14 261 602,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	9 893 502,00	9 893 502,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES			A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		4 368 100,00	I 4 368 100,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 767 600,00	1 767 600,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	970 000,00	970 000,00
1643	Emprunts en devises	7 600,00	7 600,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	790 000,00	790 000,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		2 600 500,00	2 600 500,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpté résultat</i>	2 600 500,00	2 600 500,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES			A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	14 261 602,00	III
	Ressources propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
	Ressources propres internes de l'année (b) (3)	14 261 602,00	14 261 602,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	15 500,00	15 500,00
28033	<i>Frais d'insertion</i>	2 000,00	2 000,00
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	90 000,00	90 000,00
28128	<i>Aménagement Autres terrains</i>	500,00	500,00
28131	<i>Bâtiments</i>	522 000,00	522 000,00
28135	<i>Installations générales, agencements, ..</i>	1 841 300,00	1 841 300,00
28145	<i>Aménagements construction sol d'autrui</i>	800,00	800,00
28151	<i>Installations complexes spécialisées</i>	350 000,00	350 000,00
28153	<i>Installations à caractère spécifique</i>	7 165 000,00	7 165 000,00
28154	<i>Matériel industriel</i>	23 000,00	23 000,00
28155	<i>Outilage industriel</i>	1 451 300,00	1 451 300,00
28156	<i>Matériel spécifique d'exploitation</i>	619 500,00	619 500,00
28157	<i>Aménagement matériel industriel</i>	6 500,00	6 500,00
28173	<i>Constructions (mise à disposition)</i>	80 200,00	80 200,00
28175	<i>Matériel et outillage technique (mad)</i>	50 000,00	50 000,00
28178	<i>Autres immos corporelles (mad)</i>	3 000,00	3 000,00
28181	<i>Installations générales, agencements</i>	12 500,00	12 500,00
28182	<i>Matériel de transport</i>	180 000,00	180 000,00
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	45 000,00	45 000,00
28184	<i>Mobilier</i>	6 200,00	6 200,00
28188	<i>Autres</i>	15 000,00	15 000,00
29...	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		
39...	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	1 782 302,00	1 782 302,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES						IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN						B2.1
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT						

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
PR260004/2026 ACQUISITIONS FONCIERES 2026 2032 ASSAINISSEMENT	0,00	5 000 000,00	5 000 000,00	0,00	2 000 000,00	3 000 000,00
AP22/2015 BASSIN DE STOCKAGE RESTITUTION DE CLEON	6 165 000,00	0,00	6 165 000,00	303 287,30	100 000,00	5 761 712,70
PR240007/2024 CREATION ET MISE A NIVEAU DES STEP	45 000 000,00	0,00	45 000 000,00	228 313,37	1 850 000,00	42 921 686,63
PR260003/2026 CREATION ET MISE A NIVEAU DES SYSTEMES DE COLLECTE	0,00	132 600 000,00	132 600 000,00	0,00	2 126 780,00	130 473 220,00
PR230019/2023 CYCLE DE L'EAU - Etudes et assistance maîtrise d'o	3 500 000,00	0,00	3 500 000,00	1 094 046,75	1 210 000,00	1 195 953,25
PR240026/2024 DECARBONATION DU PARC AUTO ASSAINISSEMENT	3 849 000,00	0,00	3 849 000,00	1 298 173,16	715 800,00	1 835 026,84
AP24/2015 DOUBLEMENT EMISSAIRE ALIMENTATION STEP EMERAUDE	37 250 000,00	-23 039 450,62	14 210 549,38	14 210 549,38	0,00	0,00
PR250004/2025 ETUDES ET DIAGNOSTICS AVANT ET PENDANT TRAVAUX ASS	3 300 000,00	0,00	3 300 000,00	281 000,00	350 000,00	2 669 000,00
PR230018/2023 GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	69 150 000,00	0,00	69 150 000,00	21 527 908,04	6 250 000,00	41 372 091,96

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N****C1.1****C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		8,00	0,00	8,00	7,00	0,00	7,00
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal de 1ère classe	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
		150,00	0,00	150,00	31,00	87,00	118,00
FILIERE TECHNIQUE (c)							
Adjoint technique	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise principal	C	14,00	0,00	14,00	14,00	0,00	14,00
Cadres	A	28,00	0,00	28,00	0,00	0,00	0,00
Cadres Supérieurs	A	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Ingénieur	A	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Ingénieur en chef hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur principal	A	5,00	0,00	5,00	3,00	2,00	5,00
Ouvriers - Employés	C	17,00	0,00	17,00	0,00	14,00	14,00
Technicien	B	4,00	0,00	4,00	3,00	1,00	4,00
Technicien principal de 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Techniciens	B	19,00	0,00	19,00	0,00	16,00	16,00
Techniciens Supérieurs	B	35,00	0,00	35,00	0,00	30,00	30,00
Techniciens Supérieurs-M	A	6,00	0,00	6,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		158,00	0,00	158,00	38,00	87,00	125,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N****IV****C1.1****C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		FONDAMENT DU CONTRAT (4)	NATURE DU CONTRAT (5)
			Indice (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Cadres	A	TECH		261 475,06		
Cadres Supérieurs	A	TECH	70 954,88	A Privé	CDI	
Ingénieur	A	TECH	20 898,90	A Privé	CDI	
Ingénieur	A	TECH	0,00	332-24	CDD	
Ingénieur principal	A	TECH	0,00	A Autres	CDI	
Ingénieur principal	A	TECH	0,00	332-8-2°	CDI	
Ouvriers - Employés	A	TECH	0,00	332-8-2°	CDI	
Technicien	C	TECH	37 718,39	A Privé	CDI	
Techniciens	B	TECH	0,00	332-8-2°	CDD	
Techniciens Supérieurs	B	TECH	40 728,71	A Privé	CDI	
Agents occupant un emploi non permanent (7)			91 174,18	A Privé	CDI	
TOTAL GENERAL			0,00	261 475,06		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
UFB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

SS : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SF : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

POL : Police.

POMPI : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP):

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1 : Absence de cadre démplis de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2 : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3 : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4 : Communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'à au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerne des collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6 : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est supérieure à 50 %, dans les groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

332-5 : Contrat à durée indéterminée sur emploi permanent, peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerne un emploi à temps partiel avant l'échéance de son contrat à durée déterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

332-32 : Modalités particulières recrutement : barcons d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L352).

333-1-33-10 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles

327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Le 108 108 Allée François Mitterrand 76006 ROUEN (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u> 29/06/2016 - Détection de 1354 actions	AGENCE FRANCE LOCALE	Etablissement de crédit	Société anonyme à conseil d'administration	135 400,00

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 125

Nombre de membres présents : 122

Nombre de suffrages exprimés : 122

VOTES :

Pour : 95

Contre : 23

Abstentions : 4

Date de convocation : 01/12/2025

Présenté par (1) M. ROULY, Vice-Président,

A H2o le 15/12/2025

(1) M. ROULY, Vice-Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A Rouen, le 15/12/2025

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

MAYER ROSSIGNOL Nicolas	
-------------------------	--

Certifié exécutoire par (1) M. ROULY, Vice-Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : Conseil métropolitain.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.